



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 08.10.2020, **Publication répétée:** 06.10.2020, 07.10.2020

Numéro de publication: SR01-0000004011

Entité de publication

Jean-Marc Emery, Olivier Colomb & Sandra Dosios Probst - O. Colomb et S. Dosios Probst, Place Charles-Dufour 3, 1110 Morges

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Fortress Investment SA avec AMARANTE INVESTISSEMENT SA

3. Publication

Organisation transférante:

Fortress Investment SA
CHE-216.568.715
Rue de l'Industrie 14
1163 Etoy

Organisation reprenante:

AMARANTE INVESTISSEMENT SA
CHE-112.486.182
Rue de l'Industrie 14
1163 Etoy

Publication de la fusion dans la FOSC: 05.10.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

05.01.2021 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Jean-Marc Emery, Olivier Colomb & Sandra Dosios Probst - O. Colomb et S. Dosios Probst
Place Charles-Dufour 3, Postfach 347, 1110 Morges 1
1110 Morges